

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

-----0-----
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 18 avril 2014 à 9h, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Cadets de Gascogne, Boulevard de la Libération à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: BARRERE Etienne, BARTHE Raymonde, BATMALE Patrick, BELLOT Daniel, BEYRIES Philippe, BEZERRA Gérard, BOISON Maurice, BOLZACCHINI Laurent, BOUE Henri, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, CAPERAN Paul, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, CLAVERIE Claude, COLAS Thierry, DELPECH Hélène, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DUFOUR Philippe, DULONG Pierre, DUPOUY Francis, ESPERON Patricia, FERNANDEZ Xavier, GALLARDO Bernard, GARCIA Marie-Paule, GOZE Marie-José, LABATUT Michel, LABEYRIE Nicolas, LABORDE Martine, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTIN Jean, MARTINEZ Françoise, MAURY Jacques, MELIET Nicolas, MESTE Michel, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, OUADDANE Atika, PINSON Alain, RAMBOUR Bertrand, SACRE Thierry, SAINT-MEZARD Guy, SONNINO Marie, TOUHE-RUMEAU Christian, TRAMONT Jean, TURRO Frédérique, VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS EXCUSÉS : SACRE Thierry,

ABSENTS :

PROCURATIONS : Thierry SACRE a donné procuration à Laurent BOLZACCHINI,

SECRETAIRE : Jean TRAMONT.

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU NON VICE-PRESIDENTS

Le conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu le procès-verbal de l'élection des membres du bureau non vice-présidents annexé à la présente délibération ;

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre des vice-présidents à huit et le nombre des membres du bureau non vice-présidents à dix-huit ;

Vu les résultats du scrutin ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Proclame les conseillers communautaires suivants élus membres du bureau :

1^{er} membre du bureau	Etienne BARRERE
2^{ème} membre du bureau	Patrick BATMALE
3^{ème} membre du bureau	Alain BELLOT

4 ^{ème} membre du bureau	Maurice BOISON	Envoyé en préfecture le 18/04/2014 Reçu en préfecture le 22/04/2014 Affiché le SLO
5 ^{ème} membre du bureau	Henri BOUE	
6 ^{ème} membre du bureau	Thierry COLAS	
7 ^{ème} membre du bureau	Christian DIVO	
8 ^{ème} membre du bureau	Patrick DUBOS	
9 ^{ème} membre du bureau	Pierre DULONG	
10 ^{ème} membre du bureau	Francis DUPOUY	
11 ^{ème} membre du bureau	Marie-José GOZE	
12 ^{ème} membre du bureau	Michel LABATUT	
13 ^{ème} membre du bureau	Martine LABORDE	
14 ^{ème} membre du bureau	Jean MARTIN	
15 ^{ème} membre du bureau	Jacques MAURY	
16 ^{ème} membre du bureau	Michel MESTE	
17 ^{ème} membre du bureau	Guy SAINT-MEZARD	
18 ^{ème} membre du bureau	Christian TOUHE-RUMEAU	

et les déclare installés.

Pour extrait conforme le 18 avril 2014

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,



Gérard DUBRAC